

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

30 JUIN 2017 & 30 JUIN 2016

**ETABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS
TELLES QU'ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPEENNE**

(non audités)

NOVACYT
SA au capital de 1 472 482 euros
R.C.S. Versailles 491 062 527
Siège social : 13, avenue Morane Saulnier
78140 Velizy Villacoublay

NOVACYT
GROUP

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2017

Montants en k€	Note	2017.06 (non audité)	2016.06 (non audité)
Produits des activités ordinaires	5	7 029	4 950
Coût des ventes	7	- 2 771	- 2 345
Marge brute		4 258	2 605
Commercialisation et marketing	8	- 1 615	- 1 483
Recherche & développement	9	- 397	- 429
Frais généraux & administratifs	10	- 3 389	- 2 596
Subventions gouvernementales	12	144	88
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels		- 998	- 1 815
Frais liés aux acquisitions	34	-	- 464
Dépréciation du goodwill	17	-	-
Autres produits opérationnels	13	7	22
Autres charges opérationnelles	13	- 144	- 376
Résultat opérationnel		- 1 135	- 2 633
Produits financiers	14	301	92
Charges financières	14	- 878	- 982
Résultat avant impôt		- 1 712	- 3 523
Impôts sur les bénéfices	15	-	- 2
Résultat après impôt		- 1 712	- 3 525
Part du groupe		- 1 712	- 3 525
Part des minoritaires		-	-
Résultat par action	16	- 0,09	- 0,37
Résultat dilué par action	16	- 0,09	- 0,37

Etat consolidé du résultat global au 30 juin 2017

Montants en k€	2017.06 (non audité)	2016.06 (non audité)
Résultat consolidé net de l'exercice	- 1 712	- 3 525
Eléments non recyclables en résultat :		
Réévaluation de l'obligation financière nette associée à un régime à prestations déterminées (IAS 19R)	-	-
Impôt sur les éléments non recyclables en résultat		
Eléments recyclables en résultat :		
Différences de change résultant de la conversion d'opérations en devises étrangères	- 7	202
Impôt sur les éléments recyclables en résultat		
Résultat global consolidé de l'exercice	- 1 719	- 3 323
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la société consolidante	- 1 719	- 3 323
Aux intérêts minoritaires		

Etat de la situation financière au 30 juin 2017

Montants en k€	Note	Au 31/12/2016	Au 30/06/2017 (non audité)
Goodwill	4/17	16 466	16 466
Immobilisations incorporelles	18	5 333	5 050
Immobilisations corporelles	19	1 096	1 112
Actifs financiers non courants	20	138	235
Impôts différés	21	-	-
Autres actifs long terme	22	48	-
Actifs non-courants		23 082	22 863
Stocks et en-cours	23	1 614	1 810
Clients et autres débiteurs	24	2 356	2 983
Créances d'impôt		211	272
Charges constatées d'avance	25	313	827
Placements financiers à court terme	26	10	10
Trésorerie & équivalents de trésorerie	26	2 856	2 577
Actifs courants		7 360	8 478
Total Actif		30 442	31 341
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	27	3 499	3 062
Passifs éventuels (part court terme)	27	1 646	1 664
Provisions (part à moins d'un an)	28	66	66
Fournisseurs et autres créditeurs	29	3 504	3 283
Dettes d'impôt - courant		77	-
Autres passifs courants	30	24	20
Total Passifs courants		8 816	8 096
Total Passifs liés à un groupe d'actifs		-	-
Actifs nets courants		- 1 456	382
Emprunts et dettes financières	27	2 756	2 324
Passifs éventuels (part long terme)	27	946	1 000
Engagements envers le personnel	37	14	16
Autres provisions	28	89	86
Impôts différés		53	-
Autres passif long terme			
Total Passifs non courants		3 857	3 426
Total des passifs		12 673	11 522
Actifs nets		17 769	19 819

Etat de la situation financière au 30 juin 2017 (suite)

Montants en k€		Au 31/12/2016	Au 30/06/2017 (non audité)
Capital	31	1 161	1 472
Primes liées au capital	32	47 120	50 585
Actions propres		- 165	- 180
Autres réserves		123	116
Résultats accumulés	33	- 30 470	- 32 174
Total Capitaux propres, part du groupe		17 769	19 819
Intérêts minoritaires		-	-
Total Intérêts minoritaires		-	-
Total des capitaux propres		17 769	19 819

Tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2017

Montants en k€	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Autres réserves groupe			Résultats accumulés	Total	Total
				Réserves de conversion	OCI s/ PIDR	Total		Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2015.12	479	32 382	- 98	- 69	- 12	- 81	- 22 157	10 524	10 524
Ecarts actuariels s/ PIDR	-	-	-	-	- 1	- 1	-	- 1	- 1
Ecarts de conversion	-	-	-	206	-	206	-	206	206
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	- 5 711	- 5 711	- 5 711
Total des pertes et profits de la période	-	-	-	206	- 1	205	- 5 711	- 5 506	- 5 506
Augmentation de capital en numéraire	682	14 738	-	-	-	-	-	15 420	15 420
Mouvements sur actions propres	-	-	- 67	-	-	-	-	- 67	- 67
Autres variations	-	-	-	-	-	-	- 2 602	- 2 602	- 2 602
Situation à la clôture de l'exercice 2016.12	1 161	47 120	- 165	136	- 13	123	- 30 470	17 769	17 769
Ecarts de conversion	-	-	-	- 7	-	- 7	-	- 7	- 7
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	- 1 712	- 1 712	- 1 712
Total des pertes et profits de la période	-	-	-	- 7	-	- 7	- 1 712	- 1 719	- 1 719
Augmentation de capital en numéraire	311	3 465	-	-	-	-	-	3 776	3 776
Mouvements sur actions propres	-	-	- 15	-	-	-	-	- 15	- 15
Autres variations	-	-	-	-	-	-	9	9	9
Situation au 30 juin 2017 (non audité)	1 472	50 585	- 180	129	- 13	116	- 32 174	19 819	19 819

Tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2017

Montants en k€	2017.06 (non audité)	2016.06 (non audité)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	- 2 122	- 1 475
Activités d'investissement		
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	1	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	- 60	- 159
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 226	- 218
Acquisition de placements financiers	-	18
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise (*)	- 68	- 6 044
Autres flux liés aux opérations d'investissement	- 99	-
Flux de trésorerie net liés aux activités d'investissement	- 453	- 6 403
Activités de financement		
Remboursement d'emprunts	- 1 000	- 1 145
Emission d'emprunts	1 370	3 480
Augmentations de capital	2 822	6 100
Cession (acquisition) nette d'actions propres	- 15	-
Intérêts financiers nets versés	- 863	- 396
Autres flux liés aux opérations de financement	-	- 13
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 314	8 026
Variation nette de la trésorerie	- 261	148
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 856	1 681
Incidence de la variation des taux de change	- 18	- 73
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 577	1 756

(*) Acquisition de filiale nette de la trésorerie acquise	- 68	- 4 548
Trésorerie acquise		748
Investissement en titres consolidés	- 68	- 5 296

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. NORMES COMPTABLES APPLICABLES

La société Novacyt (ci-après dénommée « **la Société** » ou « **NOVACYT** »), est spécialisée dans le diagnostic du cancer et des maladies infectieuses. Son siège social est situé 13, avenue Morane Saulnier, 78140 Velizy Villacoublay. Les informations financières historiques comprennent les comptes de la Société et ses filiales (ci-après dénommées ensemble « **le Groupe** »). Ils sont établis et présentés en milliers d'euros.

Les états financiers semestriels présentés ci-après sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui permet de présenter une sélection de notes annexes. A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Les principes comptables ci-dessous ont été, sauf mention contraire, appliqués uniformément à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers du Groupe.

2. ADOPTION DE NORMES NOUVELLES ET AMENDEMENTS AUX NORMES EXISTANTES

- Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017
 - Amendements IAS 7 : « informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie » ;
 - Amendements IAS 12: clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôts différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur.
- Normes, interprétations et amendements aux normes déjà publiés par l'IASB et endossés par l'Union européenne, mais dont l'application n'est pas encore obligatoire au 30 juin 2017
 - IFRS 9 « Instruments financiers ».
 - IFRS 15 et amendement IFRS 15 : « Produits provenant de contrats avec les clients » ;
 - IFRS 16 « Locations »

Ces normes et interprétations n'ont pas été appliquées par anticipation. Le Groupe étudie les impacts de leur application sur les comptes.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les états financiers semestriels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 août 2017 qui a autorisé leur publication.

Les présents états financiers semestriels ont été établis dans un objectif d'introduction sur la bourse de Londres, AIM.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments optionnels dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement sur l'application des méthodes comptables, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes, établies sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation, sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des goodwill résultant des prises de contrôle par Novacyt du sous-groupe Lab21 et de la société Primer Design (§3.1), la valorisation et les durées d'utilité des actifs incorporels (§ 3.2.1), les impôts différés (§ 3.4), les créances clients (§3.5) et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (§ 3.9).

Les conséquences de la crise financière, notamment sur la volatilité des marchés financiers et la croissance économique, rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Continuité d'exploitation

Les comptes consolidés au 30 juin 2017 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois font apparaître une situation de trésorerie positive. Elles tiennent compte notamment des éléments suivants :

- La trésorerie disponible au 30 juin 2017 s'élève à 2.577 k€ ;
- Le tirage de 2 m€ supplémentaires au titre des obligations convertibles Yorkville dont 1 m€ a été obtenu en juillet 2017 ;
- Le paiement de la première partie du complément de prix en 2017 pour environ 1 725 k€ ;
- Des hypothèses d'augmentations de capital ou de financements équivalents pour un total de 3,7 m€ à réaliser entre le quatrième trimestre 2017 et le troisième trimestre 2018.

Aucun accord n'a été conclu et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que ces hypothèses seront confirmées par des opérations effectives.

Dans l'hypothèse où ces projets de financement ne trouveraient pas à se concrétiser et où les perspectives d'activité ne seraient pas confirmées, il en résulterait une incertitude sur le principe de continuité d'exploitation retenu pour l'établissement des comptes dans la mesure où la société

pourrait en conséquence ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'arrêté au 30 juin 2017 pourrait alors se révéler inapproprié.

Périmètre et méthode de consolidation

Les comptes consolidés du groupe NOVACYT regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, la Société n'exerçant pas de contrôle conjoint ou d'influence notable sur d'autres entreprises. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale avec dégageant des intérêts minoritaires. Selon la norme IFRS 10, un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Au 30 juin 2017, le périmètre de consolidation du groupe NOVACYT comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale :

Unités	Clôture			Ouverture		
	Pourcentage de participation	Pourcentage de contrôle	Méthode de conso.	Pourcentage de participation	Pourcentage de contrôle	Méthode de conso.
Biotec laboratories ltd	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Healthcare	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Lab21 ltd	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Microgen Bioproducts ltd	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Myconostica ltd	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Novacyt SA	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Novacyt Asia	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Novacyt China	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Np Tech Services ltd	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Selah technologies llc	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %	IG
Primer Design ltd	100.00 %	100.00 %	IG	-	-	NI

Avec : IG : Intégration Globale
NI : Non Intégré

Novacyt a acquis le 12 mai 2016 la société Primer Design.

Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

• **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés.

• **Conversion des comptes en devises étrangères**

La monnaie de présentation des comptes du groupe NOVACYT est l'euro. Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les postes du bilan sont convertis aux taux de change de clôture, à l'exception des éléments de capitaux propres qui sont maintenus aux taux historiques ;
- les opérations du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont converties aux taux de change moyens annuels.

Les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en autres éléments du résultat global sous la rubrique « Réserves de conversion » pour la part du Groupe. Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant et comptabilisées en autres éléments du résultat global sont reclassées en résultat.

Les écarts de change résultant des soldes intra-groupe sont comptabilisés en pertes et gains de change dans le compte de résultat consolidé.

Regroupements d'entreprise et évaluation des goodwills

• **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (cf. IFRS 3 révisée).

A la date de prise de contrôle d'une société ou d'un groupe de sociétés qui constituent un business, le Groupe procède à l'identification et à l'évaluation des actifs et passifs acquis, évalués pour la plupart à la juste valeur. La différence entre la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, et le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à leur juste valeur, est comptabilisée en goodwill.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le Groupe applique les principes suivants :

- les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges opérationnelles lorsqu'ils sont encourus ;
- tout ajustement de prix ou d'un actif repris ou d'un passif assumé est estimé à sa juste valeur à la date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du goodwill qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où cette évaluation intervient lors du délai d'affectation de 12 mois après la date d'acquisition. Tout ajustement de la dette financière comptabilisée au titre d'un complément de prix postérieur à la période intercalaire ou ne répondant pas à ces critères, est comptabilisé en contrepartie du résultat global du Groupe ;
- l'écart d'acquisition négatif éventuellement dégagé lors de l'acquisition est immédiatement comptabilisé en produit ;
- en cas d'acquisition par étape, la prise de contrôle déclenche la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue par le Groupe en contrepartie du

résultat ; toute perte de contrôle donne lieu à la réévaluation de la participation résiduelle éventuelle à la juste valeur suivant les mêmes modalités.

En ce qui concerne les sociétés acquises en cours d'exercice, seuls les résultats de la période postérieure à la date de prise de contrôle sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

• **Evaluation des goodwills**

Les goodwills sont ventilés par UGT ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, en fonction du niveau auquel le goodwill est suivi pour des raisons de gestion. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe ne revêtent pas une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

• **Test de dépréciation**

Les goodwills ne sont pas amortis et font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, l'actif ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Immobilisations incorporelles

• **Brevets**

Les brevets qui figurent au bilan ont été acquis ou créés en interne.

Ces brevets ont été comptabilisés selon les règles suivantes :

- Phase de recherche : comptabilisation des dépenses en charges d'exploitation ;
- Phase de développement : comptabilisation à l'actif du bilan dans la mesure où ces brevets constituent un actif identifiable, contrôlé par la société et porteur d'avantages économiques futurs.

Chaque brevet a été comptabilisé pour sa valeur correspondant aux coûts engagés au cours de la période de développement ou aux prix d'acquisition.

Le fait générateur de l'amortissement est la date de mise en service, c'est-à-dire la date de dépôt du brevet. Ces brevets sont amortis sur 20 ans selon le mode linéaire.

• **Clientèle**

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par Novacyt de la société Primer Design a donné lieu à la reconnaissance au bilan de la valeur de la clientèle acquise. La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation de l'excédent de marge générée par la clientèle après rémunérations des actifs contributifs.

La clientèle sera amortie de façon linéaire sur 9 ans.

• **Marque**

Le prix d'acquisition par Novacyt de la société Primer Design a également été « affecté » en partie à la marque Primer Design. La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations comparables disponibles.

La marque sera également amortie de façon linéaire sur 9 ans.

• **Autres actifs incorporels**

Les immobilisations incorporelles comprennent également des licences comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie comprise entre 7 et 20 ans.

Immobilisations en cours

En application de la norme IAS 38, le groupe NOVACYT porte à l'actif les dépenses de développement (dépenses externes et frais de personnel), sous réserve que celles-ci répondent aux critères suivants :

- le Groupe a l'intention ainsi que la capacité financière et technique de mener à bien le projet de développement à son terme,
- l'actif générera des avantages économiques futurs, et
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations en cours ne seront amorties qu'à l'achèvement du programme et de leur mise en service. Les autres dépenses de recherche et de développement, ne répondant pas aux critères annoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (correspondant au prix d'achat auxquels s'ajoutent les frais accessoires et frais d'acquisition).

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, en identifiant le cas échéant les principaux composants, en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|---|----------------------|
| - Brevets : | Linéaire – 20 ans |
| - Marque : | Linéaire – 9 ans |
| - Clientèle : | Linéaire – 9 ans |
| - Matériel et outillage industriels : | Linéaire – 3 à 6 ans |
| - Installations générales, Aménagements : | Linéaire – 3 à 5 ans |
| - Matériel de transport : | Linéaire – 5 ans |
| - Matériel de bureau : | Linéaire – 3 ans |
| - Matériel informatique : | Linéaire – 2 à 3 ans |

L'amortissement des immobilisations commence lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées et cesse lors de leur cession, de leur mise au rebut ou de leur reclassement en actifs destinés à être cédés, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5.

Compte tenu de la nature de ses immobilisations, le Groupe ne reconnaît pas de valeur résiduelle sur les immobilisations corporelles qu'il utilise.

Les modes d'amortissement et les durées d'utilité sont réexaminés à chaque clôture et sont, le cas échéant, révisés de manière prospective.

Perte de valeur des actifs

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsque d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les éléments externes et internes suivants :

Indices externes :

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par l'actif.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif sur sa durée probable d'utilisation.

Pour les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, leur valeur recouvrable est déterminée par celle de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient et qui est le plus petit groupe homogène d'actifs identifiables générant des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs ou groupes d'actifs.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an.

Contrats de location

Les contrats de location, où le groupe NOVACYT est preneur, sont analysés selon leur substance et leur réalité financière et relèvent selon le cas d'opérations de location simple ou d'opérations de location financement.

• Contrats de location financement

Un contrat de location financement se définit comme un contrat de location ayant en substance pour effet de transférer au preneur les risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif. Il s'analyse comme une acquisition d'immobilisation par le locataire financée par un crédit accordé par le bailleur.

Le groupe n'a pas mis en place de tels contrats.

• Contrats de location simple

Un contrat de location simple est un contrat pour lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location, même si les paiements ne sont pas effectués avec la même régularité.

Le contrat de bail des bureaux de Novacyt à Vélizy s'analyse comme un contrat de location simple.

Une provision pour remise en état des bureaux loués a été constituée pour faire face aux obligations contractuelles qui découlent des contrats de bail (cf. paragraphe 27).

Stocks

Les stocks sont valorisés à la valeur la plus faible entre leur coût d'acquisition et leur valeur recouvrable. Le coût d'acquisition des stocks comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les frais de personnel encourus pour amener les stocks dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé diminué de tous frais de marketing, de vente et de distribution.

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur, qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, elles sont le cas échéant dépréciées par voie de provision. Les provisions pour

dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation, qui se définit comme la valeur actuelle des sommes estimées recouvrables.

Les créances clients n'ont pas fait l'objet de calculs d'actualisation, car l'effet serait non significatif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisses, les comptes bancaires courants ainsi que les valeurs mobilières de placement (OPCVM de trésorerie, titres de créances négociables, etc.) qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (généralement moins de 3 mois à la date d'acquisition) et dont le risque de changement de valeur est négligeable. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les éventuels ajustements sont enregistrés en résultat.

Passifs financiers

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. En application de ce principe, les frais de montage éventuels sont portés dans la rubrique du bilan correspondant à ces emprunts et amortis en résultat financier sur la durée de vie des emprunts.

- Instruments financiers composés

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des OCABSA, obligations convertibles en actions à bons de souscription d'actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les emprunts et dettes financières pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32, « Instruments financiers : informations à fournir et présentation ». Le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, une fois la composante de capitaux propres et, au cas d'espèce, le dérivé incorporé séparés.

- Complément de prix Primer Design

Un complément de prix pour l'acquisition des titres Primer Design a été négocié par Novacyt avec les anciens actionnaires de la société, sous condition de l'atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires. Le paiement interviendra en numéraire en 2017 et mai 2018.

Conformément à la norme IAS 39, le passif financier a été réévalué à sa juste valeur à la date de clôture pour tenir compte de l'évolution du cours de change de la livre sterling d'une part, et de la charge financière de désactualisation de la dette d'autre part.

- Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont des obligations de fournir de la trésorerie ou un autre actif financier et sont constatées au bilan lorsque le groupe devient partie à une transaction générant une telle dette. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sont portés au bilan pour leur juste valeur lors de leur première comptabilisation, sauf que leur règlement intervient plus de 12 mois après leur constatation. Dans ce cas, elles sont estimées par la méthode du coût amorti. La méthode du taux d'intérêt effectif entraînera la constatation d'une charge financière dans le

compte de résultat. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sortent du bilan lorsque l'obligation correspondante est éteinte.

Les dettes fournisseurs n'ont pas fait l'objet de calculs d'actualisation, car l'effet serait non significatif.

Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources futures nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Elles sont constituées de provisions pour remise en état des locaux loués et d'une provision pour litige prudhommal.

Avantages au personnel

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congrés maladie) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, prestations de retraite...).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du groupe sont constatés en charges de la période au titre de laquelle ils sont dus.

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent pour l'essentiel aux indemnités de départ à la retraite et ne concernent que les salariés de Novacyt. S'agissant de prestations définies, elles font l'objet d'une provision calculée par un actuair, dont les paramètres sont les suivants :

- départ à la retraite à 64 ans pour les cadres,
- départ à la retraite à 62 ans pour les non-cadres
- augmentation des salaires de 3% par an, soit le taux de l'inflation long terme majoré de 1%,
- taux d'actualisation de 1,5% en 2016 aligné sur le taux d'émission des obligations du secteur privé en euros (de grande qualité) pour les durations équivalentes à celles des engagements,
- turnover basé sur l'expérience réelle du Groupe : projection de 0,5 démission sur les 12 prochains mois.
- taux de survie calculé à partir des tables Insee TV 2012-2014.
- taux de charges sociales moyen de 41,10%.

Les droits en mois de salaires découlent de l'application des accords nationaux et de la convention « Pharmacie, parapharmacie produits vétérinaires : fabrication & commerce ». Ces indemnités de départ sont comptabilisées en charge quand elles sont dues. La provision constituée en prévision de cette charge est reprise dans le même exercice.

Le montant de la provision pour engagements envers le personnel est considérée comme peu significative au regard des autres postes d'actifs et de passifs. Aussi, elle n'a pas fait l'objet d'un calcul actuariel pour les situations semestrielles au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017.

Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées et actifs destinés à être cédés sont retraités conformément à la norme IFRS 5. Il n'y a pas d'activités abandonnées et d'actifs destinés à être cédés sur les périodes présentées.

Chiffre d'affaires consolidé

La norme applicable est IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

• Activité de Novacyt

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de machines (automates, accessoires et pièces détachées auprès de distributeurs ou partenaires industriels ou commercialisés directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers). La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des machines chez le distributeur ou le client final en cas de ventes directes.

Le chiffre d'affaires « production vendue » correspond à l'activité de distribution des consommables tels que les flacons et les systèmes de décantation.

• Activité de Lab21 et de ses filiales

Lab21 fournit des services de diagnostic en laboratoire. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le service est rendu (diagnostic effectué).

Les filiales de Lab21 fabriquent et vendent des réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines.

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des produits vendus et, le cas échéant, après acceptation formelle du client.

• Activité de Primer Design

Primer Design conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage de certaines pathologies chez l'homme, l'animal et les produits alimentaires. Ces kits sont destinés à un usage en laboratoire et s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ». Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les kits de dépistage sont vendus. La société comptabilise la vente du produit à la livraison.

Impôt courant et différé

La charge d'impôt de l'exercice comprend l'impôt exigible et la charge d'impôt différé.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur les différences temporelles déductibles et pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt dans la mesure où leur réalisation future paraît probable et déterminable dans le temps.

Un impôt différé passif est comptabilisé sur les décalages temporels liés aux amortissements accélérés. Il ne concerne que la société Primer Design.

Traitement des crédits d'impôt

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France, ce qui est le cas de la société NOVACYT. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Le crédit d'impôt non imputé est remboursable à la société. L'octroi du crédit d'impôt est indépendant de la situation fiscale du Groupe. Aussi, il a été décidé de le traiter comme une subvention. Il apparaît sur une ligne dédiée aux subventions dans le compte de résultat.

Les sociétés du sous-groupe Lab21 et la société Primer Design bénéficient également de crédit d'impôts relatifs à leurs activités de recherche. Ces crédits d'impôts sont assimilés à des subventions dans le compte de résultat.

En France, la loi de Finances 2012 rectificative a instauré un nouveau crédit d'impôt à compter du 1er janvier 2013 : le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Son calcul est basé sur une partie des rémunérations versées aux salariés des entreprises françaises. Ce crédit d'impôt est payé par l'Etat, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés. Il a été décidé de classer ce produit en diminution des charges de personnel.

Résultat par action

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par actions est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les options.

4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer un jugement sur l'application des méthodes comptables, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes, établies sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation, sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Principaux jugements

Les dirigeants ont exercé leur jugement critique pour l'application des normes comptables du groupe au domaine présenté ci-après (les estimations sont présentées dans la suite du document) qui est susceptible d'avoir un impact significatif sur les soldes présentés dans les états financiers.

Taux d'actualisation utilisé pour la détermination des valeurs comptables des engagements envers le personnel au titres des indemnités de départ en retraite

Le montant de l'obligation du groupe est actualisé à un taux fixé par référence aux rendements du marché à la fin de chaque période comptable pour des obligations d'entreprises de première qualité. Le jugement s'exerce dans la sélection des obligations retenues dans l'échantillon dont découle la courbe des rendements. Les critères essentiels pour cette sélection sont la taille des émissions obligataires, la qualité des obligations et l'identification des valeurs aberrantes qui sont exclues.

Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des goodwill résultant des prises de contrôle par Novacyt du sous-groupe Lab21 et de la société Primer Design (§ 17), la valorisation et les durées d'utilité des actifs incorporels (§ 18), les impôts différés (§ 21), les créances clients (§ 24) et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité (§ 27).

Estimations comptables

Evaluation des goodwill

Les goodwill font l'objet de tests de dépréciation. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie.

Le montant total des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Les hypothèses utilisées et les estimations induites portent sur des périodes de temps parfois très longues, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chaque UGT.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés. Elles sont également soumises au taux d'actualisation retenu pour chaque UGT.

Des tests de dépréciation des goodwill sont conduits lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur et leurs valeurs sont revues à chaque date de clôture, ou plus fréquemment quand des événements internes ou externes le justifient.

La valeur brute des goodwill et les provisions pour dépréciation correspondantes sont présentées dans le tableau ci-après :

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Goodwill Lab21	19 042	19 042
Dépréciation du goodwill	-9 786	-9 786
Valeur nette	9 256	9 256
Goodwill PrimerDesign	7 210	7 210
Dépréciation du goodwill	-	-
Valeur nette	7 210	7 210
	16 466	16 466

Valorisation et durée d'utilité des actifs incorporels

Les durées d'utilité des autres actifs incorporels (hors goodwill) sont déterminées, et constituent leur base d'amortissement. Elles sont revues à chaque clôture. Les actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les principaux actifs incorporels nécessitant d'effectuer des estimations et des hypothèses sont constitués par la marque Primer Design et la relation clientèle attachée à Primer Design.

• Marque

La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation des flux de trésorerie que la licence de la marque pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations comparables disponibles.

Cet actif est amorti de façon linéaire sur une durée de 9 ans, estimée comme sa durée d'utilité. Il fait également l'objet de test de valeur. Sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie. Le montant des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par l'exploitation de la marque.

Les hypothèses utilisées et les estimations sont soumises aux hypothèses de taux d'actualisation, de pourcentage de chiffre d'affaires et de durée d'utilité.

La valeur nette comptable de la marque Primer Design au 30 juin 2017 s'élève à 577 k€, après un amortissement de 82 k€ constaté en 2016 et 2017.

• Relation clientèle

La valeur de cet actif a été déterminée par actualisation de l'excédent de marge généré par la clientèle après rémunérations des actifs contributifs.

Cet actif est amorti de façon linéaire sur une durée de 9 ans, estimée comme sa durée d'utilité. Il fait également l'objet de test de valeur. Sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie pendant une période de temps estimée. Le montant des flux de trésorerie attendus traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par la relation clientèle.

Les hypothèses utilisées et les estimations sont soumises aux hypothèses de taux d'actualisation, d'excédent de marge généré par la clientèle après rémunération des actifs contributifs et de durée d'utilité.

La valeur nette comptable de la relation clientèle Primer Design au 30 juin 2017 s'élève à 3.217 k€, après un amortissement de 459 k€ constaté en 2016 et 2017.

Impôts différés

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et dépréciés en cas de risque de non recouvrement.

Concernant les impôts différés actifs sur déficits reportables, le Groupe réalise une approche multicritère qui prend en compte l'horizon de récupération en se basant sur le plan stratégique mais également en tenant compte de la stratégie de récupération à long terme des déficits de chaque pays.

Sur la base de l'analyse réalisée, estimant que les actifs d'impôts ne pourraient être consommés dans un délai raisonnable, le Groupe a décidé de ne pas reconnaître ces actifs.

Créances clients et autres créances

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation.

Provisions

Le montant des provisions sur la période 2016-2017 se présente comme suit :

Montants en K€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Engagements envers le personnel	14	16
Provisions pour remise en état des locaux	89	86
Provisions pour litiges	66	66
Total Provisions	169	168

• Engagements de retraites et prestations assimilées

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. A la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

• Remise en état des locaux

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts. Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe. Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

• Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

5. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités ordinaires :

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Production vendue de biens	5 862	4 161
Production vendue de services	502	454
Ventes de marchandises	510	169
Autres refacturations avec marge	155	166
Rabais, remises, ristournes accordés	-	-
Produits des activités ordinaires	7 029	4 950

Une partie du chiffre d'affaires est généré en devises étrangères (en particulier en livres sterling). Le groupe ne s'est pas couvert contre le risque de change associé.

L'analyse du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée au paragraphe 6.

6. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le directeur général du groupe et les dirigeants des différentes entités en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Groupe a retenu trois secteurs opérationnels, chacun correspondant à un suivi distinct des performances et des ressources :

• Cytologie

Ce secteur correspond à la vente de machines (automates, accessoires et pièces détachées auprès de distributeurs ou partenaires ou commercialisés directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers) et de consommables (principalement flacons et systèmes de conservation) de cytologie. Il correspond à l'activité historique de la société Novacyt.

• Diagnostic

Ce secteur correspond aux activités de diagnostic en laboratoire et de fabrication et distribution de réactifs et kits pour analyses bactériennes et sanguines. Il correspond à l'activité de la société Lab21 et de ses filiales.

• Dépistage moléculaire

Ce secteur correspond à la société Primer Design récemment acquise, qui conçoit, fabrique et distribue des kits de dépistage de certaines pathologies chez l'homme, l'animal et les produits alimentaires. Ces kits sont destinés à un usage en laboratoire et s'appuie sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ».

Identification des responsables de secteur opérationnels (Chief operating decision maker)

Le responsable des secteurs opérationnels est le Directeur Général (CEO).

Dépendance à quelques clients importants

Le Groupe n'est pas dépendant de client en particulier, aucun des client ne générant des ventes qui représenteraient plus de 10% du chiffre d'affaires.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et zone géographique

- Période arrêtée au 30 juin 2017 (chiffres non audités)

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Zone géographique				
Afrique	-	138	172	310
Europe	711	1 688	1 345	3 744
Asie Pacifique	346	754	383	1 483
Amerique	-	364	657	1 021
Moyen Orient	44	357	70	470
Chiffre d'affaires	1 101	3 300	2 628	7 029

- Période arrêtée au 30 juin 2016 (chiffres non audités)

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Zone géographique				
Afrique	-	209	78	287
Europe	647	1 624	508	2 779
Asie Pacifique	101	778	132	1 011
Amerique	-	233	204	437
Moyen Orient	98	288	50	436
Chiffre d'affaires	846	3 132	972	4 950

Répartition du résultat par secteur opérationnel

• Période arrêtée au 30 juin 2017 (chiffres non audités)

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Chiffre d'affaires	1 101	3 301	2 628	7 029
Coût des ventes	- 580	- 1 802	- 390	- 2 771
Charges récurrentes :				
Commercialisation et marketing	- 658	- 502	- 455	- 1 615
Recherche & développement	- 97	- 64	- 236	- 397
Frais généraux & administration	- 1 059	- 1 453	- 877	- 3 389
Subventions	50	30	64	144
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels	- 1 242	- 491	734	- 998
Autres produits opérationnels	3	4	-	7
Autres charges opérationnelles	- 53	- 64	- 27	- 144
Résultat opérationnel	- 1 292	- 551	708	- 1 135
Produits financiers	291	9	-	301
Charges financières	- 701	- 158	- 19	- 878
Résultat avant impôt	- 1 701	- 700	689	- 1 712
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Résultat après impôt	- 1 701	- 700	689	- 1 712
Résultat des ME				-
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées				-
Résultat net total	- 1 701	- 700	689	- 1 712
Part du groupe	- 1 701	- 700	689	- 1 712
Part des minoritaires	-	-	-	-

- Période arrêtée au 30 juin 2016 (chiffres non audités)

Montants en k€	Cytologie	Diagnostic	Dépistage moléculaire	Total
Chiffre d'affaires	846	3 131	973	4 950
Coût des ventes	- 397	- 1 773	- 175	- 2 345
Charges récurrentes :				
Commercialisation et marketing	- 634	- 724	- 125	- 1 483
Recherche & développement	- 293	- 92	- 44	- 429
Frais généraux & administration	- 1 330	- 1 059	- 207	- 2 596
Subventions	88	-	-	88
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels	- 1 720	- 517	423	- 1 815
Autres produits et charges opérationnels	- 569	- 221	- 28	- 818
Résultat opérationnel	- 2 289	- 738	395	- 2 633
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-	-	-
Coût de l'endettement financier brut	- 396	-	-	- 396
Coût de l'endettement financier net	- 396	-	-	- 396
Autres produits et charges financiers	- 95	- 430	31	- 494
Résultat avant impôt	- 2 780	- 1 168	426	- 3 523
Impôts sur les bénéfices	- 2	-	-	- 2
Résultat après impôt	- 2 782	- 1 168	426	- 3 525
Résultat des ME				-
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées				-
Résultat net total	- 2 782	- 1 168	426	- 3 525
Part du groupe	- 2 782	- 1 168	426	- 3 525
Part des minoritaires	-	-	-	-

7. COÛT DES VENTES

Le tableau ci-dessous présente les principaux postes de charges qui composent le coût des ventes :

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Achats et variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approv.	1 708	1 519
Achats et variation des stocks de marchandises	248	103
Production stockée	55	31
Variation des provisions sur stocks de matières et marchandises	- 20	-
Achats non stockés de matières et fournitures	40	46
Transports sur achats	76	61
Coût de la main d'œuvre directe de production	642	573
Autres charges	24	12
Coût des ventes	2 771	2 345

8. FRAIS DE COMMERCIALISATION ET DE MARKETING

Le tableau ci-dessous présente les principaux postes de charges qui composent la rubrique « Vente et marketing » :

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	177	168
Frais de publicité	130	86
Transports sur ventes	135	136
Rémunération du personnel et charges sociales	797	841
Frais de déplacements et missions	109	115
Autres frais de vente et de marketing	266	137
Frais de commercialisation et marketing	1 615	1 483

9. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont constitués en totalité par les rémunérations et charges sociales relatives au personnel dédié.

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Rémunération du personnel et charges sociales	342	374
Autres charges	56	55
Frais de recherche & développement	397	429

10. FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Le tableau ci-dessous présente les principaux postes de charges qui composent la rubrique « Frais généraux et administratifs » :

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Achats non stockés de matières et fournitures	91	80
Sous-traitance	113	112
Locations et charges locatives	228	192
Entretien et réparations	68	98
Primes d'assurance	76	67
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	613	556
Frais de déplacements et missions	179	155
Services bancaires	36	28
Autres charges externes	226	100
Rémunération du personnel et charges sociales	1 130	932
Dotation aux amortissements et provisions et reprises	529	204
Autres frais généraux et administratifs	101	72
Frais généraux et administratifs	3 389	2 596

11. EFFECTIFS

La répartition des effectifs entre les trois secteurs d'activité à la date de clôture se présente comme suit :

	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Cytologie	13	11
Diagnostic	62	60
Dépistage moléculaire	38	30
Total	113	101

12. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France, ce qui est le cas de la société Novacyt. Les autres sociétés du Groupe situées principalement au Royaume-Uni bénéficient d'un dispositif similaire. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est remboursable à la société. L'octroi du crédit d'impôt est indépendant de la situation fiscale du Groupe.

Ce crédit d'impôt est considéré comme une subvention d'exploitation et plus exactement comme une subvention gouvernementale.

13. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Montants en k€	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016
	(non audité)	(non audité)
Primes exceptionnelles versées au personnel		
Perte sur créance irrécouvrable		
Dotation provision pour litige prudhommal		
Charges de restructuration : Indemnités versées au personnel		
Frais d'installation de la structure asiatique		
Honoraires de transition aux IFRS		- 95
Honoraires liés à l'introduction	- 65	- 214
Frais de déménagement		- 57
Autres charges	- 79	- 10
Autres charges opérationnelles	- 144	- 376
Reprise provision pour créance irrécouvrable		
Reprise provision pour litige prud'hommal		
Autres produits	7	22
Autres produits opérationnels	7	22

14. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Montants en k€	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016
	(non audité)	(non audité)
Gains de change	109	62
Variation de juste valeur des options	182	-
Rep./ provisions financières	-	-
Autres produits financiers	9	30
Autres produits financiers	301	92
Charges d'intérêt sur emprunts	- 534	- 396
Pertes de change	- 157	- 585
Effet des désactualisations (Charge)	- 140	-
Autres charges financières	- 48	- 1
Autres charges financières	- 878	- 982

Les pertes de change 2016 sont essentiellement celles constatées par la société anglaise Lab21 Ltd. sur ses opérations.

La variation au 30 juin 2017 des bons de souscription d'actions Novacyt octroyés aux actionnaires de Primer Design a été enregistrée en produits financiers pour 182 k€.

Les charges de désactualisation en 2016 et 2017 se rapportent à l'évolution de la dette de complément de prix en faveur des actionnaires de Primer Design.

15. CHARGE D'IMPÔT

	Au 31 Décembre 2016
	<u> </u>
Impôt sur les bénéfices :	-
Au titre de l'exercice	-
Ajustements des exercices antérieurs	-
(Charge)/produit d'impôt différé	-
	<u> </u>
Total (charge)/produit d'impôt de l'exercice	-

La charge d'impôt de l'exercice peut être rapprochée avec le résultat de l'exercice comme suit :

	Au 31 Décembre 2016
	<u> </u>
Résultat avant impôt	- 10 277
Impôt au taux du Groupe en France (2016: 33,33%, 2015: 33,33%, 2014: 33,33%)	- 3 425
Impact des amortissements fiscaux	9
Effet des charges non déductibles	1 682
Autres différences temporelles	- 188
Crédit d'impôt recherche	- 123
Pertes fiscales non reconnues en impôt différé	1 978
Effet des différences de taux d'imposition des filiales opérant à l'étranger	67
	<u> </u>
Total (charge)/produit d'impôt de l'exercice	- 0

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose de pertes fiscales reportables pour un total de 49.583 k€ (2015 : 48.429 k€, 2014 : 41.528 k€) dont la période d'utilisation est illimitée. Aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu en comptabilité, en raison d'une visibilité insuffisante sur la

période à partir de laquelle ce déficit reportable pourra être effectivement imputé sur des bénéficiaires taxables.

Les principales sociétés du groupe ne paient pas d'impôt sur le résultat, mais à l'inverse bénéficient de crédits d'impôt au titre de leurs dépenses de recherche et développement, qui sont comptabilisés en subventions gouvernementales dans le compte de résultat consolidé.

16. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de la période. Le résultat net dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments financiers dilutifs.

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Résultat net, part du Groupe	- 1 712	- 3 525
Effets des instruments dilutifs	-	-
Résultat net, part du Groupe	- 1 712	- 3 525
Nombre moyen pondéré d'actions	18 249 175	10 648 252
Effet des instruments dilutifs	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	18 249 175	10 648 252
Résultat net par action (en euros)	- 0,09	- 0,33
Résultat net dilué par action (en euros)	- 0,09	- 0,33

Conformément à la norme IAS 33, les options dont le prix d'exercice est supérieur à la valeur du titre NOVACYT n'ont pas été prises en compte pour déterminer l'effet des instruments dilutifs.

17. GOODWILL

Les goodwills correspondent à la différence constatée, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre la juste valeur du prix d'acquisition de ses titres et le montant net des actifs acquis et passifs assumés, évalués conformément à IFRS 3.

• Primer Design

L'entrée dans le périmètre de consolidation de la société Primer Design a été constatée le 12 mai 2016. Un goodwill a été dégagé pour un montant global de 7 210 k€, ainsi déterminé :

Éléments du prix d'acquisition des titres :

Valeur des titres Novacyt apportés 3 430 k€

Option d'achat sur titres Novacyt	445 k€
Trésorerie décaissée	7 081 k€
Complément de prix payable en 2017 et 2018	2 610 k€
Total prix d'acquisition	13 566 k€

Valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs au bilan de Primer Design :	2 021 k€
Valeur de la clientèle de Primer Design :	3 676 k€
Valeur de la marque Primer Design :	660 k€
Goodwill	7 210 k€

Le complément de prix de 2 610 k€ est dû en cas de réalisation d'objectifs de chiffre d'affaires, et le paiement est prévu en 2017 et mai 2018. La valeur de cette dette a été déterminée sur la base des meilleures estimations du management à la date d'acquisition.

Conformément à la norme IFRS 3, l'acquisition par Novacyt de la société Primer Design a donné lieu à la comptabilisation séparément du goodwill des actifs constitués par la « relation clients » et la marque. En effet, ils correspondent à la définition posée par le cadre conceptuel de l'IASB, qui évoque des ressources contrôlées par l'entreprise résultat de transactions passées et dont des avantages économiques futurs sont attendus par l'entreprise.

La valeur de la « relation clients » a été déterminée par l'actualisation de l'excédent de marge générée par la clientèle après rémunérations des actifs contributifs.

La marque a été évaluée par l'actualisation des flux de trésorerie que la licence du nom Primer Design pourrait générer, estimés en pourcentage du chiffre d'affaires à partir des informations comparables disponibles.

IFRS 3 prévoit un délai de 12 mois à partir de la prise de contrôle pour finaliser l'identification et l'évaluation à la juste valeur des éléments actifs et passifs acquis. Le montant brut du goodwill n'est donc plus susceptible d'ajustements.

• **Lab21**

L'entrée dans le périmètre de consolidation du sous-groupe Lab21 Ltd a faite le 30 juin 2014. Un goodwill a été dégagé pour un montant global de 19.042 k€, ainsi déterminé :

Prix d'acquisition des titres :	18.847 k€
Q/P des capitaux propres Lab21 retraités au 30/06/2014 :	-1.952 k€
Goodwills transférés de Lab21 :	2.147 k€
Goodwill :	19.042 k€

Le délai pour l'identification et l'évaluation des éléments actifs et passifs est écoulé. Le montant brut du goodwill ne sera donc plus modifié.

Le goodwill est soumis à des tests de valeur chaque année et dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour la mise en œuvre de ce test, le goodwill est considéré affecté au sous-groupe des sociétés anglaises Lab21 et ses filiales, regroupées dans le secteur opérationnel « Diagnostic ».

Le test de dépréciation du goodwill réalisé au 31 décembre 2015 a conduit à une dépréciation du goodwill de 9.786 k€, ramenant le goodwill à une valeur recouvrable de 9.256 k€

Au 31 décembre 2016, le test de pertes de valeur sur cette UGT a été réalisé par la méthode des DCF (Discounted Cash Flow) avec les principales hypothèses ainsi décrites :

- Business Plan à 5 ans,
- Extrapolation des flux au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1,5%,
- Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un placement équivalent, indépendamment des sources de financement, égal à 15%,

La mise en œuvre de cette approche a montré que la valeur du goodwill s'élevait à 9.558 k€, supérieure à la valeur comptable nette de cet actif. Aussi, il n'a pas été constaté de dépréciation au 31 décembre 2016.

Sensibilité de la valeur issue de l'application de la méthode des DCF aux hypothèses retenues

		Terminal growth rates						
		9 558	0,0%	0,5%	1,0%	1,5%	2,0%	2,5%
WACC rates	13,0%	10 685	10 896	11 119	11 355	11 607	11 877	12 165
	13,5%	10 243	10 436	10 638	10 852	11 079	11 322	11 580
	14,0%	9 832	10 008	10 193	10 387	10 594	10 812	11 044
	14,5%	9 449	9 611	9 779	9 957	10 145	10 343	10 553
	15,0%	9 091	9 240	9 395	9 558	9 729	9 910	10 100
	15,5%	8 756	8 894	9 036	9 186	9 343	9 508	9 681
	16,0%	8 442	8 569	8 701	8 839	8 983	9 134	9 293
	16,5%	8 147	8 265	8 387	8 514	8 647	8 786	8 931
	17,0%	7 869	7 979	8 092	8 210	8 333	8 461	8 594

Le tableau ci-avant fait apparaître les différentes valeurs recouvrables du goodwill en fonction d'une variation du taux d'actualisation (WACC) et de taux de croissance à l'infini. Il ressort de cette analyse de sensibilité que l'augmentation d'un point du WACC conduirait à déprécier le goodwill Lab21.

Au 30 juin 2017, le Groupe n'a pas identifié d'indices de pertes de valeur nécessitant la mise en œuvre de nouveaux tests de valeur.

18. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Montants en k€	Au 1er janvier 2017	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Au 30 juin 2017
Frais de développement	207					- 5	202
Concessions, brevets & droits similaires	1 701	32				- 1	1 732
Logiciels	141	3				- 4	140
Marque	659						659
Clientèle	3 676						3 676
Autres immobilisations incorporelles	43	25				- 1	67
Immobilisations incorporelles	6 427	60	-	-	- 11	-	6 476
Amt/Dép. frais développ.	- 20			- 21	1		- 40
Amt/Dép. conc. brevets & dts similaires	- 604			- 72	1		- 675
Amt/Dép. logiciels	- 126			- 5	3		- 128
Amt/Dép. marques	- 46			- 37			- 83
Amt/Dép. clientèle	- 255			- 204			- 459
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 43				1		- 42
Amt/dép. immobilisations incorporelles	- 1 093	-	-	- 339	6	-	- 1 426
Total valeur nette	5 333	60	-	- 339	- 5	-	5 050

Aucune des immobilisations ci-dessus n'a fait l'objet d'un développement interne.

19. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Montants en k€	Au 1er janvier 2017	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclass. et mises au rebut	Au 30 juin 2017 (non audité)
Installations tech, matériel & outillage	2 305	76	- 3		- 29			2 349
Matériel de bureau	45	6			- 1			50
Matériel de transport	47		- 12		-			35
Matériel informatique	271	21			- 7			285
Autres immobilisations corporelles	512	122			- 16			618
Immobilisations corporelles en cours	348							348
Immobilisations corporelles	3 528	225	- 15	-	- 53	-	-	3 685
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 1 550		2	- 138	21			- 1 665
Amt/Dép. Matériel de bureau	- 39			- 2	1			- 40
Amt/Dép. Matériel transport	- 30		12	- 3	-			- 21
Amt/Dép. Matériel informatique	- 231			- 15	6			- 240
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 233			- 32	7			- 258
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	- 348			-				- 348
Amt/dép. immobilisations corporelles	- 2 432	-	14	- 190	35	-	-	- 2 573
Total valeur nette	1 096	225	- 1	- 190	- 18	-	-	1 112

20. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Depôts de loyer	24	132
Contrat de liquidité	20	5
Dépôt - négociation Primer Design	-	-
Dépôt de garantie distributeur Chine	94	94
Autres dépôts de garantie		4
	138	235

21. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

Au 30 juin 2017, il existe un déficit reportable dans chacune des principales sociétés du groupe. Sa période d'utilisation est illimitée. A l'exception de Primer Design, aucun actif d'impôt différé (IDA) n'a été reconnu en comptabilité, en raison d'une visibilité insuffisante sur la période à partir de laquelle ce déficit reportable pourra être effectivement imputé sur des bénéfices taxables.

Le tableau ci-dessous présente les actifs d'impôt différés non présentés à l'actif du bilan au 31 décembre 2016.

Montants en k€	Au 31 décembre 2016
Novacyt	5 900
Lab21	4 346
Healthcare	1 041
Microgen	34
Total actifs d'impôt différés non comptabilisés	11 321

22. AUTRES ACTIFS LONG TERME

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Frais d'émission d'emprunt étalés	39	-
Charges constatées d'avance- part long terme	9	-
Autres créances - non courant	-	-
Total Autres actifs long terme	48	-

23. STOCKS

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Matières premières	820	1 030
Travaux en cours	173	159
Produits finis	489	432
Marchandises	152	189
Total Stocks et travaux en cours	1 634	1 810

La charge de stock en compte de résultat comprend une dotation à la provision pour dépréciation de 1 k€ (Dec. 2016: 20 k€,) afin d'ajuster la valeur comptable des stocks à leur valeur recouvrable, et une reprise de provision à hauteur de 20 k€ (Dec. 2016: 6 k€).

24. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

- Créances clients et autres débiteurs

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Clients et comptes rattachés	2 072	2 419
Dépréciation sur créances clients et cptes rattachés	- 139	- 135
Factures à établir	89	113
Créances fiscales (hors IS)	284	410
Autres créances	155	176
Dépréciation sur autres créances	- 105	-
Total Clients et autres débiteurs	2 356	2 983

- Créances issues des ventes de marchandises

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Créances non échues	1 122	1 438
Créances échues non dépréciées	811	845
Créances échues dépréciées (valeur brute)	140	136
Moins dépréciation	- 140	- 136
Total	1 933	2 283

- Variation de la provision pour créances douteuses

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Solde à l'ouverture de la période	174	140
Dépréciations comptabilisées	3	
Créances comptabilisées comme irrécouvrables pendant l'exercice		
Créances recouvrées sur l'exercice		
Reprise des dépréciations comptabilisées	- 15	
Gains et pertes de change	- 22	- 4
Solde à la clôture de la période	140	136

- Echéancier par maturité des créances clients, nettes de provisions pour dépréciation

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Moins de 3 mois	580	515
Plus de 3 mois mais moins de 6 mois	97	138
Plus de 6 mois mais moins de 1 an	80	93
Plus d'un an	55	100
Total	811	845

25. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comprennent également des frais d'émission d'emprunt qui ne sont pas incorporés aux emprunts correspondants.

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Frais d'émission d'emprunt - courant	53	76
Charges constatées d'avance	260	751
Total Charges constatées d'avance	313	827

26. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie nette dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Dépôts à terme	13	13
Intérêts courus	-	-
Disponibilités	2 843	2 564
Trésorerie active	2 856	2 577
Concours bancaires		
Intérêts courus non échus		
Trésorerie passive	-	-
Trésorerie nette	2 856	2 577

27. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Les tableaux ci-après présentent les postes d'emprunts et dettes financières comptabilisés au coût amorti.

- Echancier par maturité au 30 juin 2017

Montants en k€	< 1 an	Entre 2 et 5 ans	Total
Emprunts obligataires	2 919	2 204	5 123
Emprunts bancaires	66	120	186
Intérêts courus et concours bancaires	76		76
Dettes de complément de prix	1 665	1 000	2 665
Total emprunts et dettes financières	4 726	3 324	8 050

- Echancier par maturité au 31 décembre 2016

Montants en k€	< 1 an	Entre 2 et 5 ans	Total
Emprunts obligataires	3 017	2 603	5 620
Emprunts bancaires	67	153	220
Intérêts courus sur emprunts	414		414
Dettes de complément de prix	1 647	946	2 593
Total emprunts et dettes financières	5 145	3 702	8 848

- Variation des emprunts et dettes financières sur l'exercice 2017

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Augment.	Remb. / Conversion	Var. juste valeur	Au 30 juin 2017
Emprunts obligataires	5 620	1 843	- 2 340		5 123
Emprunts bancaires	220		- 34		186
Intérêts courus et concours bancaires	414	76	- 414		76
Dettes de complément de prix	2 593			72	2 665
Total emprunts et dettes financières	8 847	1 919	- 2 788	72	8 050

• Variation des emprunts et dettes financières sur l'exercice 2016

Montants en k€	Au 31 décembre 2015	Augment.	Remb. / Conversion	Au 31 décembre 2016
Emprunts obligataires	3 284	4 221	- 1 885	5 620
Emprunts bancaires	32	250	- 62	220
Intérêts courus sur emprunts	57	429	- 72	414
Dettes de complément de prix	-	2 845	- 252	2 593
Total emprunts et dettes financières	3 373	7 745	- 2 271	8 847

Au 31 décembre 2016, les principales composantes du financement du groupe sont :

- L'emprunt obligataire souscrit par Kreos Capital IV Ltd pour 3,5 M€ ;
- Un second emprunt obligataire souscrit par Kreos Capital V Ltd pour 3,0 M€ émis le 12 mai 2016 au taux d'intérêt de 12,5% pour une durée de 3 ans avec un premier remboursement le 1er novembre 2016.

Au 30 juin 2017, le financement du groupe est pour l'essentiel constitué par :

- L'emprunt obligataire souscrit par Kreos Capital IV Ltd pour 3,5 M€ ;
- L'emprunt obligataire souscrit par Kreos Capital V Ltd pour 3,0 M€ ;
- Un emprunt obligataire convertible souscrit par Vatel pour 1.5 M€ émis le 31 mars 2017, au taux d'intérêt de 7,9 % pour une durée de 3 ans.

Outre les financements ci-dessus, le groupe a mis en place un financement de son besoin en fonds de roulement à travers l'émission à partir de 2015 d'obligations convertibles avec bons de souscription d'actions (OCBASA). Les paragraphes ci-dessous décrivent les mouvements correspondants.

Le 31 juillet 2015, le Conseil d'administration, faisant usage de la délégation de compétence et des autorisations conférées lors de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2015, a approuvé le principe d'une émission de 20 bons d'émission d'OCABSA (les « Bons d'Emission ») exerçables à la discrétion de la société NOVACYT au cours des 36 prochains mois, en plusieurs tranches successives représentant un emprunt obligataire d'un montant maximum de 5 millions d'euros, dans le cadre d'une opération de placement privé qui a été souscrit par le fonds YA Global Master SPV Ltd..

La société NOVACYT a immédiatement exercé un (1) Bon d'Emission, donnant lieu à la souscription de 25 OCABSA, soit un emprunt obligataire de 250.000 euros. Les 475 obligations convertibles restantes pourront être émises au cours des 36 prochains mois dans le cadre de l'exercice des 19 Bons d'Emission restants, étant entendu que la société NOVACYT n'est nullement dans l'obligation d'exercer ces Bons d'Emission.

Les obligations convertibles (OCA) émises le 31 juillet 2015 et celles qui seront émises ultérieurement sur exercice des Bons d'Emission ont les mêmes caractéristiques.

Les OCA sont émises au pair, soit 10 000 euros chacune, avec un taux d'intérêt de 2% par an et ont une maturité de 9 mois à compter de leur émission. Arrivées à échéance, les OCA non converties devront être remboursées par la société NOVACYT.

La créance obligataire que l'OCA représente (valeur nominale d'une OCA en tenant compte, le cas échéant, des intérêts correspondants) peut être convertie en actions à la demande du porteur, selon le taux de conversion suivant : 95% du plus bas des cinq (5) cours quotidiens moyens pondérés par les volumes de l'action NOVACYT (tels que publiés par Bloomberg) précédant immédiatement la date de demande de conversion de l'OCA concernée, sans pouvoir cependant être inférieur à la valeur nominale d'une action NOVACYT, soit 1/15ème d'euro. Les OCA ne seront cessibles que sur accord préalable et écrit de la société NOVACYT.

Le nombre de bons de souscription d'actions (BSA) à émettre à l'occasion de chaque émission d'OCABSA est celui qui sera multiplié par le prix d'exercice des BSA (déterminé dans les conditions définies ci-après). Le montant obtenu sera égal à la moitié du montant nominal des 25 OCA émises, soit 125 000 euros.

Les BSA seront immédiatement détachés des OCA et seront cessibles à compter de leur émission. Ils pourront être exercés à compter de leur émission et ce jusqu'au 36ème mois inclus suivant leur date d'émission (la « Période d'Exercice »). Chaque BSA donnera le droit à son porteur, pendant la Période d'Exercice, de souscrire une (1) action nouvelle NOVACYT.

Le prix d'exercice des BSA sera égal à 110% du cours de clôture de l'action NOVACYT du jour précédant immédiatement la date de demande d'exercice des Bons d'Emission donnant lieu à l'émission des OCA desquelles les BSA seront détachés (ou la date d'émission des OCA s'agissant de la première tranche d'OCA, soit le 31 juillet 2015).

Les OCA et les BSA ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché d'ALTERNEXT PARIS et ne seront par conséquent pas cotés.

Conformément à la norme IAS 32, la première tranche de l'emprunt obligataire émise le 31 juillet d'un montant de 250 000 euros (tranche n° 1) a été décomposée de la manière suivante :

- l'option de conversion qui, au cas d'espèce, s'analyse comme un dérivé incorporé selon la norme IAS 32, d'une valeur de 13 158 euros, a été comptabilisée à la « juste valeur par le biais du compte de résultat » en dettes financières courantes,
- les BSA, évalués globalement à 9 831 euros, ont été traités comme un instrument de capitaux propres et comptabilisés pour leur montant net d'impôt, soit 6 554 euros,
- enfin, le montant résiduel, soit 227 011 euros, a été comptabilisé au coût amorti en dettes financières courantes.

Au 31 décembre 2015, la totalité des OCA ont été converties, soit 5 OCA le 31 juillet 2015, 15 OCA le 9 octobre 2015 et le solde de 5 OCA le 3 décembre 2015.

Entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016, la société NOVACYT a exercé 8 bons d'émission (BEOCABSA), chacun donnant lieu à l'émission de 25 OCABSA d'un montant global de 250 000 euros. Conformément à la norme IAS 32, chacune des tranches des emprunts obligataires émis durant l'exercice a été décomposée selon les mêmes modalités que la première tranche et pour des montants identiques. Les émissions sont les suivantes :

- Emission de la seconde tranche le 1er mars 2016 (tranche n° 2), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Emission concomitante de la troisième et quatrième tranche le 18 avril 2016 (tranche n° 3 et n° 4), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;

- Emission concomitante de la cinquième et sixième tranche le 2 août 2016 (tranche n° 5 et n° 6), les OCABSA ayant été toutes converties durant l'exercice ;
- Emission concomitante de la septième, huitième et neuvième tranche le 26 septembre 2016 (tranche n° 7, n° 8 et n° 9), seules les OCABSA de la septième tranche ayant été converties durant l'exercice ; il convient néanmoins de noter que, le 4 janvier 2017, soit postérieurement à la date de clôture de l'exercice, 20 OCABSA au titre de la tranche n° 8 ont été converties.

Entre le 1^{er} janvier 2017 et le 30 juin 2017, la société NOVACYT a converti la totalité des OCABSA de la huitième et neuvième tranche : 20 OCABSA le 4 janvier 2017 et 5 OCABSA le 23 février 2017 pour la tranche n° 8 et 10 OCABSA le 23 février 2017 et 15 OCABSA le 13 avril 2017 pour la tranche n° 9. Elle a également exercé concomitamment 2 bons d'émission (BEOCABSA) le 17 février 2017, chacun donnant lieu à l'émission d'une tranche de 25 OCABSA d'un montant global de 250 000 euros (les tranches n° 10 et n° 11), les 50 OCABSA ayant été toutes converties le 15 mai 2017.

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la société Novacyt a exercé 4 bons d'émission (BEOCABSA), chacun donnant lieu à l'émission d'une tranche de 25 OCABSA d'un montant total de 1 000 000 euros (les tranches 12, 13, 14 et 15). Toutes les OCABSA ont été converties.

- Dette de complément de prix

Le complément de prix relatif à l'acquisition des titres Primer Design s'élève à 2.665 k€ au 30 juin 2017 contre 2.593 k€ au 31 décembre 2016. L'évolution entre ces deux dates s'explique par :

- Une diminution de 68 k€ résultant de la variation du cours de change de livre sterling (la dette est libellée dans cette devise);
- Une augmentation de 140 k€ résultant de la désactualisation de la part non-courante de la dette.

28. PROVISIONS

- Nature et évolution des provisions pour risques et charges sur la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2017

Montants en k€	Au 1er janvier 2017	Augment.	Dimin.	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Au 30 juin 2017 (non audité)
Engagements envers le personnel	14	2				16
Provisions pour remise en état des locaux	89			-	3	86
Provisions non courantes	103	2	-	-	3	102
Provisions pour litiges	66					66
Provisions - part à moins d'1 an	66	-	-	-	-	66

Montants en k€	Au 1er janvier 2016	Augment.	Dimin.	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Au 31 décembre 2016
Engagements envers le personnel	40	1	- 27			14
Provisions pour remise en état des locaux	103	-	-	- 14	-	89
Provisions non courantes	143	1	- 27	- 14	-	103
Provisions pour litiges	66					66
Provisions - part à moins d'1 an	66	-	-	-	-	66

Les provisions concernent essentiellement :

- Les provisions pour indemnités de départ à la retraite relatives aux salariés de Novacyt dont le calcul est détaillé au paragraphe 5.1. ;
- Une provision pour litige avec le personnel ;
- Et une provision pour remise en état des locaux de Lab21 et de ses filiales telle que visée dans le bail.

Les provisions pour remise en état des locaux devraient générer une sortie de ressource correspondant à la fin des contrats de location, soit aux échéances ci-après :

- Lab21 Ltd : Mars – Avril 2019,
- Lab21 Healthcare Ltd : Septembre 2018,
- Microgen Ltd : Septembre 2017.

La provision pour litige devrait générer une sortie de ressource probable en décembre 2017.

29. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Dettes fournisseurs	2 087	1 922
Factures non parvenues	694	793
Dettes sociales	348	336
Dettes fiscales	53	143
Autres dettes	29	5
Comptes courants associés passifs	-	-
Options assimilées à des dettes	293	84
Total Fournisseurs et autres créditeurs	3 504	3 283

Les options assimilées à des dettes sont relatives :

- aux bons de souscription d'actions Novacyt octroyés aux anciens actionnaires de Primer Design à hauteur de 266 k€ à fin décembre 2016 et 84 k€ à fin juin 2017 C'est une des composantes du prix d'acquisition de Primer Design.
- aux options de conversion attachées aux tranches 8 et 9 des OCABSA non converties au 31 décembre 2016 dont la valeur s'élève à 27 k€.

30. AUTRES PASSIFS COURANTS

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Clients - avances et acomptes reçus	-	3
Dettes s/ acquisitions d'actifs		
Produits constatés d'avance	24	17
Total Autres passifs courants	24	20

31. CAPITAL SOCIAL

Au 1^{er} janvier 2014, le capital de Novacyt est de 197.457 € divisé en 2.961.851 actions d'une valeur nominale de 1/15^{ème} d'euro.

Les opérations portant sur le capital à partir de cette date sont ainsi résumées :

- Lors de la constitution de la société, il a été procédé à des apports en numéraire pour un montant de €.105.000 correspondant à 105.000 actions d'une valeur nominale de €.1 chacune, toute de même catégorie.
- L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 30 avril 2008 a décidé de l'augmentation de capital social de la société d'un montant de €.17.501 par la création et l'émission de 17.501 actions nouvelles à bons de souscription d'actions (ABSA) de €.1 chacune assorties d'une prime d'émission de €.27,57 chacune, soit €.482.502,27.
- Le 7 mai 2008, l'intégralité des ABSA a été souscrite par Aurinvest Capital 2. Ces titres donnent droit de souscrire globalement à 7.001 actions ordinaires au prix unitaire de €.28,57 avec une prime d'émission de €.27,57.
- Par remise d'un bulletin d'exercice de BSA en date du 10 avril 2009, la société Aurinvest Capital 2 décide de souscrire l'intégralité des 7.001 BSA. Le capital social de la société Novacyt est donc augmenté de €.7.001 pour le porter de €.122.501 à €.129.502. Le montant de la prime d'émission est inscrit au passif du bilan au compte spécial « primé d'émission », soit €.193.017,57, portant le compte à €.675.520,14.
- L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 20 décembre 2010 a décidé de la cession à Aurinvest Capital 2 par M. Gérard Ulrich de ses 10 actions ordinaires et autorise la cession à

Aurinvest Capital 2 par CUP 92 de 4.999 actions ordinaires pour un montant global des deux cessions de €100.000.

- Lors de cette assemblée générale extraordinaire, il a été décidé d'augmenter le capital social de €14.000 pour le porter de €129.502 à €143.502 par la création et l'émission de 14.000 actions ordinaires nouvelles de €1 de nominal chacune. Le prix d'émission unitaire des nouvelles actions ordinaires est de €28,57 par action, soit une prime d'émission de €385.980.
- Le versement des fonds s'est effectué le 12 janvier 2011. Cette opération a été enregistrée au bilan du 31 décembre 2010 dans les autres fonds propres pour un montant total de €399.980 avec pour contrepartie, un compte d'autres créances à l'actif du bilan.
- L'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2011 a décidé de l'émission de 4.232 actions ordinaires à bons de souscription d'actions (« ABSA 2011 ») au prix unitaire de €139,37 dont €1 de valeur nominale assortie d'une prime d'émission de €138,37 et d'une émission d'un nombre maximum de 466 actions ordinaires à bons de souscription d'action (« ABSA 2011 complémentaires ») au prix unitaire de €139,37 dont €1 de valeur nominale et assortie d'une prime d'émission à hauteur de €138,37. Ces opérations se sont concrétisées en deux temps. Tout d'abord, le 11 juillet 2011, à hauteur de €4.232 par émission de 4.232 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de €1 assortie d'une prime d'émission de €138,37, portant ainsi le capital de €143.502 à €147.734. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €585.581,84. Et, dans un deuxième temps, le 23 septembre 2011, pour une souscription limitée à hauteur de €350 par émission de 350 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de €1 assortie d'une prime d'émission de €138,37, portant ainsi le capital social de €147.734 à €148.084. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €48.429,50.
- Les bénéficiaires des BSA 2011 et BSA 2011 complémentaires ont renoncé irrévocablement à exercer leurs BSA en date du 23 avril 2012.
- L'assemblée générale extraordinaire réunie le 6 janvier 2012 a décidé de l'augmentation du capital social de la société d'un montant de €4.012 par la création et l'émission de 4.012 actions ordinaires nouvelles de €1 chacune assorties d'une prime d'émission de €134,06 chacune portant le capital social de €148.084 à €152.096. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €537.858.
- L'assemblée générale extraordinaire réunie le 23 avril 2012 a décidé de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de €7.193 par la création et l'émission de 7.193 actions nouvelles de €1 chacune assorties d'une prime d'émission de €134,06 portant ainsi le capital social de €152.096 à €159.289. Cette augmentation de capital s'est accompagnée d'une prime d'émission de €964.312,93.
- L'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2012 a décidé la division du montant nominal des actions par 15. Le capital social de la Société est divisé en 2.389.335 actions de €0,0667 de nominal.
- Le Conseil d'Administration du 8 octobre 2012 a validé les modalités de l'augmentation de capital social de la société par voie d'offre au public d'un montant de €21.208,46. Le capital a été porté à €180.497,46 divisé en 2.707.462 actions de 1/15^e d'euro l'une à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, assorties d'une prime d'émission d'un total de €2.555.620,24.
- Le Conseil d'Administration du 10 mai 2013 a validé les modalités de l'augmentation du capital social de la société par voie d'offre au public d'un montant de €5.240,26, assortie d'une prime d'émission d'un total de €631.452,14. Le capital a été porté à €185.737,73 divisé

en 2.786.066 actions de 1/15^e d'euro l'une à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

- Le Conseil d'Administration du 31 décembre 2013 a validé les modalités de l'augmentation du capital social de la société par voie d'offre au public d'un montant de €6.274,13, assortie d'une prime d'émission d'un total de €756.033,07. Le capital a été porté à €197.456,73 divisé en 2.961.851 actions de 1/15^e d'euro l'une à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.
- L'assemblée générale du 13 juin 2014 a approuvé l'apport à Novacyt de 100% des titres de la société de droit anglais, LAB 21 Ltd, exclusivement rémunéré par des titres Novacyt. Les titres Lab 21Ltd ont été apportés pour une valeur de €18.846.745,90. L'apport a donné lieu en rémunération à une augmentation de capital de €168.203,93 et à une prime d'apport de €18.678.550,97.
- L'assemblée générale du 13 juin 2014 a validé les modalités de l'augmentation de capital de la société qui a été porté de €365.660,65 à €368.447,85 par émission de 41.808 actions au prix de €7,4, soit avec une prime d'émission de €306.592.
- Le 10 avril 2015, la société a procédé à une augmentation de capital qui a été porté de 418.040 € à 445.381,53 € par émission de 410.000 actions au prix de 5 € par action avec une prime d'émission de 2.022.666,67 €.
- Le 13 avril 2015, la société a procédé à une augmentation de capital qui a été porté de 445.381,53 € à 447.514,86 € par émission de 32.000 actions au prix de 5 € par action avec une prime d'émission de 157.866,67 €.
- Le 20 juillet 2015, la société a procédé à une augmentation de capital qui a été porté de 447.514,86 € à 474.148,20 € par émission de 399.500 actions au prix de 5 € par action avec une prime d'émission de 1.970.866,67 €.
- Le 26 août 2015, la société a procédé à une augmentation de capital qui a été porté de 474.148,20 € à 474.983,33 € par émission de 12.527 actions au prix de 4 € par action avec une prime d'émission de 49.272,45 €.
- Le 6 octobre 2015, la société a procédé à une augmentation de capital qui a été porté de 474.983,33 € à 478.128 € par émission de 47.170 actions au prix de 3,19 € par action avec une prime d'émission de 147.453,42 €.
- Le 1er décembre 2015, la société a procédé à une augmentation de capital qui a été porté de 478.128 € à 479.280,87 € par émission de 17.293 actions au prix de 2,91 € par action avec une prime d'émission de 49.188,80 €.
- Le 22 février 2016, la société décide de procéder à une augmentation de capital par émission de 2.365.815 actions sous réserve d'une ou plusieurs augmentations de capital d'un total d'au moins 7.000.000 euros ou de l'obtention d'un montant équivalent. Cette opération sous condition suspensive rémunère l'apport de 59.893 actions de Primer Design Limited par ses actionnaires.
- Le 29 mars 2016, la société procède à une augmentation de capital qui est porté de 479.280,87 € à 569.423,20 € par émission de 1.352.135 actions au prix de 1,40 € par action avec une prime d'émission de 1.802.846,67 €.
- Le 29 mars 2016, la société procède à une augmentation de capital qui est porté de 569.423,20 € à 574.089,87 € par émission de 70.000 actions au prix de 1,40 € par action avec une prime d'émission de 93.333,33 €.

- Le 21 avril 2016, la société procède à une augmentation de capital qui est porté de 574.089,87 € à 669.328 € par émission de 1.428.572 actions au prix de 1,40 € par action avec une prime d'émission de 1.904.762,67 €.
- Le 26 avril 2016, la société procède à une augmentation de capital qui est porté de 669.328 € à 674.101,27 € par émission de 71.599 actions au prix de 1,401 € par action, avec une prime d'émission de 95.537,84 €.
- Le 3 mai 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 674.101,27 € à 678.963,40 € par émission de 72.932 actions au prix de 1,376 € par action, avec une prime d'émission de 95.493,43 €.
- Le 11 mai 2016, la société constate que la condition suspensive à l'augmentation de capital par apport en nature décidée le 22 février 2016 est levée. Par conséquent, le capital social est porté de 678.963,40 € à 836.684,40 € par émission de 2.365.815 actions au prix de 2,696 €, avec une prime d'émission de 6.220.514 €.
- Le 19 mai 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 836.684,40 € à 842.372,20 € par émission de 85.317 actions au prix de 1,176 € par action, avec une prime d'émission de 94.645,53 €.
- Le 23 mai 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 842.372,20 € à 867.933,40 € par émission de 383.418 actions au prix de 1,176 € par action, avec une prime d'émission de 425.338,80 €.
- Le 1er juin 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 867.933,40 € à 935.650,53 € par émission de 1.015.757 actions au prix de 1,40 € par action, avec une prime d'émission de 1.354.342,67 €.
- Le 25 août 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 935.650,53 € à 943.967,66 € par émission de 124.757 actions au prix de 1,20 € par action, avec une prime d'émission de 141.766,20 €.
- Le 7 septembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 943.967,66 € à 949.438,26 € par émission de 82.059 actions au prix de 1,22 € par action, avec une prime d'émission de 94.723,84 €.
- Le 21 septembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 949.438,26 € à 957.421,66 € par émission de 119.751 actions au prix de 1,26 € par action, avec une prime d'émission de 150.408,33 €.
- Le 5 octobre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 957.421,66 € à 962.942,86 € par émission de 82.818 actions au prix de 1,21 € par action, avec une prime d'émission de 100.458,34 €.
- Le 1^{er} décembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 962.942,86 € à 969.517,06 € par émission de 98.613 actions au prix de 1,02 € par action, avec une prime d'émission de 100.388,89 €.
- Le 15 décembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 969.517,06 € à 1.151.183,73 € par émission de 2.725.000 actions au prix de 1,00 € par action, avec une prime d'émission de 2.543.333,33 €.
- Le 21 décembre 2016, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1.151.183,73 € à 1.161.134,20 € par émission de 149.257 actions au prix de 1,01 € par action, avec une prime d'émission de 140.799,53 €.

- Le 4 janvier 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1.161.134,20 € à 1.173.905,27 € par émission de 191.566 actions au prix de 1,05 € par action, avec une prime d'émission de 188.373,37 €.
- Le 23 février 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1.173.905,27 € à 1.184.487 € par émission de 158.726 actions au prix de 0,953 € par action, avec une prime d'émission de 140.684,94 €.
- Le 13 avril 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1.184.487 € à 1.196.713,87 € par émission de 183.403 actions au prix de 0,827 € par action, avec une prime d'émission de 139.448,13 €.
- Le 15 mai 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1.196.713,87 € à 1.237.170,53 € par émission de 606.850 actions au prix de 0,828 € par action, avec une prime d'émission de 462.015,56 €.
- Le 12 juin 2017, la société procède à une augmentation de capital, qui est porté de 1.237.170,53 € à 1.384.874,73 € par émission de 2.215.563 actions au prix de 0,85 € par action, avec une prime d'émission de 1.735.524,35 €.
- Le 19 juin 2017, la société procède à une augmentation de capital qui est porté de 1.384.874,73 € à 1.472.482,46 € par émission de 1.314.116 actions au prix de 0,85 € par action, avec une prime d'émission de 1.029.390,87 €.

Montants en k€	Montant du capital social	Valeur nominale	Nombre d'actions émises
Au 1 er janvier 2014	197	0,07	2 961 851
Apport des titres Lab21	168	0,07	2 523 059
Augmentations de capital	52	0,07	785 813
Au 31 décembre 2014	418	0,07	6 270 723
Augmentations de capital	56	0,07	841 500
Conversion des OCABSA	5	0,07	76 991
Au 31 décembre 2015	479	0,07	7 189 213
Augmentations de capital	439	0,07	6 591 464
Apport des titres Primer Design	158	0,07	2 365 815
Conversion des OCABSA	85	0,07	1 270 521
Au 31 décembre 2016	1 161	0,07	17 417 013
Augmentations de capital	235	0,07	3 529 679
Conversion des OCABSA	76	0,07	1 140 545
Au 30 juin 2017 (non audité)	1 472	0,07	22 087 237

Au 30 juin 2017, le capital de Novacyt est de 1.472.482,46 € divisé en 22.087.237 actions d'une valeur nominale de 1/15^{ème} d'euro.

Le capital de la société est constitué d'une seule catégorie d'action.

Toutes les actions composant le capital ont été souscrites, appelées et versées.

32. PRIMES LIÉES AU CAPITAL

Les primes liées au capital évoluent ainsi :

Montants en k€	Primes liées au capital
Solde au 1er janvier 2014	6 405
Primes d'émission, conversion, ou d'apport	22 022
Frais imputés sur les primes d'émission	- 243
Solde au 31 décembre 2014	28 184
Primes d'émission, conversion, ou d'apport	4 397
Frais imputés sur les primes d'émission	- 197
Solde au 31 décembre 2015	32 384
Primes d'émission, conversion, ou d'apport	15 358
Frais imputés sur les primes d'émission	- 622
Solde au 31 décembre 2016	47 120
Primes d'émission, conversion, ou d'apport	3 695
Frais imputés sur les primes d'émission	- 231
Solde au 30 juin 2017 (non audité)	50 584

33. RÉSULTATS ACCUMULÉS ET AUTRES RÉSERVES

Les résultats accumulés et autres réserves évoluent ainsi :

Montants en k€	Résultats accumulés et autres réserves
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014.12	- 4 302
Résultat de la période	- 3 912
Ecarts actuariels s/ PIDR	- 10
Ecarts de conversion	- 21
Autres variations	2
Situation à la clôture de l'exercice 2014.12	- 8 243
Résultat de la période	- 13 908
Ecarts actuariels s/ PIDR	- 3
Ecarts de conversion	- 48
Autres variations	- 36
Situation à la clôture de l'exercice 2015.12	- 22 238
Incidence des changements de méthode comptable :	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2016.12	- 22 238
Résultat de la période	- 5 711
Ecarts actuariels s/ PIDR	- 1
Ecarts de conversion	206
Acquisition des titres Primer Design	- 2 948
Attribution en faveur de Kreos Capital de bons de souscription Novacyt	283
Retraitement IFRS des OCABSA Yorkville	62
Situation à la clôture de l'exercice 2016.12	- 30 347
Incidence des changements de méthode comptable :	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2016.12	- 30 347
Résultat de la période	- 1 712
Ecarts actuariels s/ PIDR	-
Ecarts de conversion	- 7
Autres variations	9
Situation au 30 juin 2017 (non audité)	- 32 058

34. ACQUISITIONS DE FILIALES

Acquisition de Primer Design

Le 12 mai 2016, le Groupe prend le contrôle de la société de droit anglais Primer Design, à travers l'acquisition par Novacyt SA de 100% des titres de la société Primer Design. Par simplification, l'entrée dans le périmètre de consolidation a été réputée réalisée le 1^{er} mai 2016.

Primer Design est spécialisée dans la conception, la fabrication, la vente de kits de diagnostics moléculaires et commercialise une plateforme technologique de biologie moléculaire.

Grâce à cette acquisition, le Groupe envisage de développer des synergies résultant de la commercialisation de l'offre Primer Design via le réseau Novacyt et de la complémentarité technologique des secteurs de cytologie et de biologie moléculaire.

Le prix d'acquisition s'est élevé à 13 566 K€, détaillé comme suit :

Valeur des titres Novacyt apportés	3 430 k€
Option d'achat sur titres Novacyt	445 k€
Trésorerie décaissée	7 081 k€
Compléments de prix payables en 2017 et 2018	2 610 k€
Total Prix d'acquisition	13 566 k€

Les actifs acquis et les passifs assumés sont ainsi détaillés :

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	473 k€
Relation clientèle	3 676 k€
Marque	660 k€
Stocks	462 k€
Créances clients	531 k€
Autres créances	487 k€
Trésorerie nette	764 k€
Dettes Fournisseurs	(281) k€
Autres dettes	(415) k€
Juste valeur des Actifs acquis et des Passifs assumés	6 357 k€

Goodwill 7 210 k€

L'incidence nette en trésorerie de l'acquisition de la société Primer Design est ainsi détaillée :

Trésorerie décaissée	(9 691) k€
Trésorerie acquise	749 k€
Incidence nette de trésorerie	(8 942) k€

La juste valeur des actifs inclut des créances client dont la valeur nette s'élève à 531 k€ et qui n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Le goodwill est un élément résiduel calculé par différence entre le prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle et la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés. Il comprend entre autres des actifs non reconnus tels que la valeur des équipes et du savoir-faire de la société acquise.

La juste valeur des actions Novacyt attribuées en rémunération de l'acquisition des titres Primer Design a été déterminée sur la base du cours à la date de l'opération.

Le complément de prix a été estimé à la somme de 2,5 m£ payable en cas de réalisation d'objectifs de ventes sur les trois années suivant l'acquisition. Le complément de prix a été estimé en fonction des chiffres d'affaires prévisionnels et a fait l'objet d'une actualisation.

Les frais d'acquisition se sont élevés à 508 k€ et figurent au poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Primer Design a contribué au chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2016 à hauteur de 3 288 k€ et au résultat net, part groupe, à hauteur de 971 k€ depuis son entrée dans le périmètre de consolidation le 1^{er} mai 2016 et jusqu'au 31 décembre 2016.

Si l'on considérait que l'acquisition de Primer Design avait été réalisée le 1^{er} janvier 2016, date d'ouverture de l'exercice 2016 pour le Groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'élèverait à 12 925 k€ et le résultat net, part groupe à une perte de 5 424 k€.

Le tableau ci-après présente le résultat du groupe au 31 décembre 2016 sur une période de 12 mois comme si l'acquisition de Primer Design avait été réalisée au 1^{er} janvier 2016.

Montants en k€	2016.12 Proforma
Chiffre d'affaires	12 925
Coût des ventes	- 5 297
Marge brute	7 628
Commercialisation et marketing	- 3 451
Recherche & développement	- 895
Frais généraux & administratifs	- 6 410
Subventions gouvernementales	372
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels	- 2 755
Frais liés à l'acquisition de Primer Design	- 508
Autres produits opérationnels	20
Autres charges opérationnelles	- 935
Résultat opérationnel	- 4 178
Produits financiers	781
Charges financières	- 1 983
Résultat avant impôt	- 5 380
Impôts sur les bénéfices	- 44
Résultat après impôt	- 5 424
Résultat net total	- 5 424
Part du groupe	- 5 424
Part des minoritaires	-

Le tableau ci-après présente le résultat du groupe au 30 juin 2016 sur une période de 6 mois comme si l'acquisition de Primer Design avait été réalisée au 1^{er} janvier 2016.

	2016.06 Proforma
Montants en k€	
Chiffre d'affaires	6 795
Coût des ventes	- 2 642
Marge brute	4 154
Commercialisation et marketing	- 1 762
Recherche & développement	- 527
Frais généraux & administratifs	- 3 449
Subventions gouvernementales	88
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels	- 1 497
Autres produits opérationnels	22
Autres charges opérationnelles	- 876
Résultat opérationnel	- 2 350
Coût de l'endettement financier net	138
Autres produits et charges financiers	- 982
Résultat avant impôt	- 3 194
Impôts sur les bénéfices	- 105
Résultat après impôt	- 3 299
Résultat net total	- 3 299
Part du groupe	- 3 299
Part des minoritaires	

Acquisition du sous-groupe Lab21

Le 13 juin 2014, le Groupe prend le contrôle du sous-groupe Lab21, à travers l'acquisition par Novacyt SA de 100% des titres de la société Lab21, laquelle détient 100% du capital des sociétés Lab21 Healthcare, Biotec Laboratories, Microgen Bioproducts et Selah Technologies. Par simplification, l'entrée dans le périmètre de consolidation de ce sous-groupe a été réputée réalisée le 30 juin 2014.

Lab21 et ses filiales ont pour activités :

- la fourniture de services spécialisés et routiniers de dépistage en laboratoire clinique à des cliniciens, des prestataires de santé et des patients ;
- la fabrication et la distribution de produits de diagnostic de haute qualité pour les laboratoires cliniques et agroalimentaires (à travers la société Microgen Bioproducts).

Grâce à cette acquisition, le Groupe devient à la pointe du secteur diagnostic avec un portefeuille diversifié de tests de dépistage du cancer et des maladies infectieuses. Il envisage de développer

alors des synergies résultant des capacités de recherche et développement de Novacyt d'une part et de l'infrastructure commerciale, les unités de production et le réseau étendu de partenariats et de collaboration de Lab21 d'autre part.

Le prix d'acquisition s'est élevé à 18 847 K€, détaillé comme suit :

Valeur des titres Novacyt apportés	18 847 k€
Total Prix d'acquisition	18 847 k€

Les actifs acquis et les passifs assumés sont ainsi détaillés :

Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	123 k€
Stocks	917 k€
Créances clients	1 031 k€
Autres créances	243 k€
Trésorerie nette	979 k€
Dettes Fournisseurs	(1 537) k€
Autres dettes	(1 951) k€
Juste valeur des Actifs acquis et des Passifs assumés	(195) k€

Goodwill **19 042 k€**

L'incidence nette en trésorerie de l'acquisition du sous-groupe Lab21 est ainsi détaillée :

Trésorerie décaissée	0 k€
Trésorerie acquise	873 k€
Incidence nette de trésorerie	873 k€

La juste valeur des actifs inclut des créances clients dont la valeur nette s'élève à 1 031 k€, après dépréciation de 342 k€.

Le goodwill est un élément résiduel calculé par différence entre le prix d'acquisition au titre de la prise de contrôle et la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés. Il comprend entre autres des actifs non reconnus tels que la valeur des équipes et du savoir-faire de la société acquise.

La juste valeur des actions Novacyt attribuées en rémunération de l'acquisition des titres Lab21 a été déterminée sur la base du cours à la date de l'opération.

Les frais d'acquisition se sont élevés à 1 297 k€ et figurent au poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Le sous-groupe Lab21 a contribué au chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2014 à hauteur de 3 520 k€ et au résultat net, part groupe, à hauteur de 96 k€ depuis son entrée dans le périmètre de consolidation le 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014.

Si l'on considérait que l'acquisition du sous-groupe Lab21 avait été réalisée le 1^{er} janvier 2014, date d'ouverture de l'exercice 2014 pour le Groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'élèverait à 12 925 k€ et le résultat net, part groupe à une perte de 4.406 k€.

Le tableau ci-après présente le résultat du groupe au 31 décembre 2014 sur une période de 12 mois comme si l'acquisition du groupe Lab21 avait été réalisée au 1^{er} janvier 2014.

Montants en k€	Proforma
	2014.12
Chiffre d'affaires	7 761
Coût des ventes	- 4 300
Marge brute	6 955
Résultat opérationnel	- 3 577
Résultat avant impôt	- 4 406
Impôts sur les bénéfices	-
Résultat après impôt	- 4 406

35. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	2016.12	2017.06 (non audité)	2016.06 (non audité)
Résultat net total consolidé	- 5 711	- 1 712,49	- 3 525
Ajustements			
Elim. du résultat des mises en équivalence			
Elim. des amortissements et provisions	826	561,00	205
Elim. des profits / pertes sur actualisation	86	140,00	-
Elim. variation de juste valeur au résultat	293	- 182,00	-
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	23	-	17
Elim. des produits de dividendes	-	-	-
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie	-	-	-
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	-	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	- 4 483	- 1 193,49	- 3 303
Elim. de la charge (produit) d'impôt	- 425	- 142,00	- 86
Elim. du coût de l'endettement financier brut	1 047	560,00	396
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net	- 3 861	- 775,49	- 2 993
Incidence de la variation des stocks	141	- 236,00	1
Incidence de la variation des créances clients	338	- 1 174,40	232
Incidence de la variation des dettes fournisseurs	766	127,00	1 282
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	- 71	- 14,00	- 12
Impôts payés	126	- 49,00	15
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	- 2 560	- 2 122	- 1 475

36. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Paiements au titre des contrats de location simple reconnus en charges dans le compte de résultat	228	192

Le Groupe a recours à de nombreux contrats de location simple, et principalement pour la location de bureaux ou de locaux destinés à la production.

Les loyers dus au titre des contrats de location simple sont constatés en résultat de façon linéaire sur la durée du bail concerné, sauf quand une autre méthode est plus représentative de la consommation dans le temps des avantages économiques procurés par l'actif loué.

Novacyt

En France, Novacyt a conclu un contrat de bail pour ses bureaux sur une période 9 ans comprenant trois périodes qui prennent fin les 14 février 2017, 2019 et 2022, ces périodes correspondant à des périodes d'engagement ferme. Ce contrat de bail présente des clauses relatives à l'adhésion au restaurant inter-entreprise, au paiement de prime d'assurance et autres charges locatives. Le loyer est révisé à chaque date anniversaire car indexé sur l'indice national du coût de la construction.

Primer Design ltd

Il existe un contrat de bail pour les locaux de Yorkhouse, qui regroupent des bureaux, un entrepôt et un laboratoire. Le contrat a démarré en novembre 2015 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en novembre 2020. Un avenant a été signé en mars 2017 afin d'augmenter la surface du site. Le coût annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève à £111,672.

Microgen Ltd

Un contrat de bail existe pour les locaux d'Admiralty Way qui regroupent des bureaux, un entrepôt et un laboratoire. Le contrat a démarré en octobre 2015 pour une durée de deux ans, soit jusqu'en septembre 2017. Le loyer annuel s'élève à 93.539 GBP. Les locaux doivent être évacués en raison de travaux de rénovation. Aussi, un nouveau contrat de bail a été signé pour les locaux de Watchmoor Park qui seront également à usage multiple. Ce dernier bail a démarré en mai 2017 et se terminera en mai 2032. Les clauses de révision de loyer sont fixées en mai 2022 et 2027. Le montant de la charge annuelle de loyer s'élève à 158.613 GBP.

Healthcare ltd

Un contrat de bail existe pour les locaux de Bridport qui regroupent une usine, un entrepôt de stockage et un laboratoire. Le contrat a démarré en octobre 2013 pour une durée de cinq ans jusqu'en septembre 2018. Le loyer annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève à £38,903.

Lab 21 ltd

Un contrat de bail existe pour les locaux de Park House qui regroupent des bureaux, un entrepôt de stockage et un laboratoire. Le contrat de bail a démarré en avril 2014 pour une durée de 5 ans

jusqu'en avril 2019. Le loyer annuel pour ces locaux, charges locatives comprises, s'élève à £63,700 (incluant une franchise de loyer pour un montant de £4,550).

Les opérations réalisées sur les immobilisations reçues en location simple font l'objet de contrats prévoyant les paiements futurs minimaux suivants :

Montants en K€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Paiements futurs minimaux au titre des contrats non résiliables		
Paiements à effectuer dans moins d'1 an	334	481
Paiements à effectuer à plus d'1 an et mois de 5 ans	288	1 377
Paiements à effectuer à plus de 5 ans		
Total	623	1 857

37. AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI CONSENTIS AU PERSONNEL

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé à la clôture de chaque exercice selon la méthode des unités de crédits projetées. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires et d'âge de départ en retraite.

Le régime à prestations définies du Groupe concerne les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives qui sont versées en une seule fois au moment du départ à la retraite. En application de la loi et des conventions collectives en vigueur, le Groupe verse à chaque salarié une indemnité lors de son départ à la retraite, exprimée en nombre de mois de salaire (calculé sur la base du salaire versé au cours des 12 mois précédents le départ en retraite) et fonction de l'ancienneté dans le Groupe.

- Charge nette de l'exercice

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Coût des services rendus	3,7	2,0
Coût financier	0,2	
Autres éléments	- 31,1	
Charges (produits)	- 27,3	2,0

- Evolution de la dette actuarielle

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Engagement - début d'exercice	40,0	13,9
Côut des services rendus	3,7	2,0
Diminutions / paiements	- 31,1	
Coût financier	0,2	
Ecart actuariels	1,2	
Variation de périmètre		
Engagement - fin d'exercice	13,9	15,9

- Ventilation des écarts actuariels

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
- Effets d'expérience	0,5	-
- Modification des hypothèses démographiques	0,0	-
- Modification des hypothèses financières	0,6	-
Ecart actuariels	1,2	-

- Hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
Age de départ à la retraite - cadres	64 ans	64 ans
Age de départ à la retraite - non cadres	62 ans	62 ans
Evolution des salaires	3,00 %	3,00 %
Taux de charges sociales	41,10%	41,10%
Taux d'actualisation	1,50%	2,00%

38. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

Les garanties données par le Groupe sont ainsi listées :

Au titre des contrats d'emprunts obligataires souscrits par Kreos Capital IV Ltd et Kreos Capital V Ltd, et en garantie du parfait remboursement de cet emprunt et des intérêts, honoraires, commissions ou toutes autres sommes due, le Groupe a consenti à ces deux structures les garanties suivantes :

- Nantissement du fonds de commerce ;
- Nantissement de premier rang sur les créances ;
- Gage sans dépossession des stocks ;
- Nantissement de premier rang et sans recours des comptes bancaires.

Le montant des emprunts garantis est présenté au paragraphe 3.8 « Emprunts et dettes financières ».

Par ailleurs, la société a accordé aux actionnaires de Primer Design un complément de prix variable dont le règlement est prévu en 2017 et 2018. En garantie du paiement de ces sommes, ont été mis en place un nantissement de troisième rang sur le fonds de commerce et des sûretés de droit anglais (mortgage debentures).

39. PARTIES LIÉES

Les parties liées au groupe NOVACYT sont :

- les dirigeants dont la rémunération est présentée ci-dessous,
- et les administrateurs de la société Novacyt et Lab21.

Rémunération des dirigeants

Montants en k€	Au 30 juin 2017 (non audité)	Au 30 juin 2016 (non audité)
Salaires et avantages véhicules	128	138
Rémunération variable	29	83
Charges sociales	20	29
Cotisations retraite complémentaires	6	6
Montant global	183	256
Nombre de personnes concernées	1	1

Dettes envers les parties liées

Les dettes envers les parties liées sont ainsi résumées :

Montants en k€	Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2017 (non audité)
CUP92 (société administrateur, JP. Crinelli)	41	
J.P. Crinelli		- 8
A. Howard, administrateur	35	16
A. Snape, administrateur	17	17
Montant global	93	25

Les transactions avec les parties liées ont été conclues selon des conditions équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

40. IMPACT DU BREXIT SUR L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Les entreprises des secteurs “Diagnostic” et “Dépistage moléculaire” sont établies au Royaume-Uni. Il est difficile d’anticiper l’impact du Brexit sur les relations commerciales et les contraintes réglementaires. Les conséquences au plan fiscal dépendent de l’issue des négociations entre l’Europe et le Royaume-Uni et à ce jour sont indéterminées. Les dirigeants s’efforcent d’identifier les risques de marché, risques opérationnels et juridiques et prendront les mesures d’adaptation pertinentes en fonction des besoins.

41. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Depuis le 1^{er} juillet 2017, il est à noter les événements significatifs suivants.

Novacyt a obtenu un financement complémentaire à hauteur de 1m€ suite à la conversion des tranches 12, 13, 14 et 15 de l’emprunt obligataire Yorkville mis en place en juillet 2015. En conséquence, 100 obligations convertibles d’un montant total de 1 m€ (soit 10.000 € de valeur nominale chacune) ont été converties en actions.

Il n’y a pas eu d’autres événements significatifs postérieurement à la clôture.